

Le défibrillateur installé en mairie

Depuis le 3 décembre et jusqu'au 18, le bus du cœur va parcourir quinze grandes villes de France afin de sensibiliser et d'informer la population sur les défibrillateurs.

Depuis 2008, chaque commune dispose dans les locaux de la mairie d'un défibrillateur automatique. Les sapeurs pompiers possèdent également cet appareil. Celui qui est mis à la disposition de la population de Queige permet d'intervenir rapidement sur des personnes présentant un malaise cardiaque, et uniquement ce problème. La fonction de cet équipement est de faire repartir le cœur le plus rapidement possible. À condition de se trouver à proximité pour intervenir sur une personne présentant un arrêt cardiaque, les minutes gagnées avant l'arrivée des secours sont salutaires.